

## Liste récapitulative des délibérations

### Séance du 29 Mai 2026

L' an 2026 et le 29 mai à 19h30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie , sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire.

**Date de la convocation** : 26/05/2026

**Date d'affichage** : 26/05/2026

**Présents** : Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : DAGUET Eloïse, FONTAINE Eugénie, GÉNÉRALI Cécile, MERCIER Mélanie, ROUSSEAU MERCIER Angéline, ROYER Anne-Charlotte, SCHWARTZ Béatrice, MM : BAUR Grégory, BERTRAND Gilles, DELAPLANCHE André, DEVANNE Alex, DUVERGER Thibaud, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoit

**A été nommée secrétaire** : Mme GÉNÉRALI Cécile

#### Ordre du jour :

- Retrait délibération sur indemnités et nouvelle délibération sur indemnités
- Embauche contractuels congés annuels (Poste et agent technique)
- Adoption règlement intérieur du conseil municipal
- Adoption bail commercial « Supérette de Nibelle »
- Contrat animation octobre 2026 et demande de subvention départementale « En scène »
- Délégation SACEM + SPREE
- Projet préau périscolaire : demande de subvention au département
- Devis éclairage public route de Chemault et demande de subvention SIERP
- Devis sécurisation cheminement piétons CD 30 : pose de potelets
- Devis accessoire transpalette
- Devis échelle accès clocher de l'église
- Devis BL Environnement
- Actualisation projet isolation des bâtiments communaux et création réseau de chaleur par géothermie
- Questions diverses

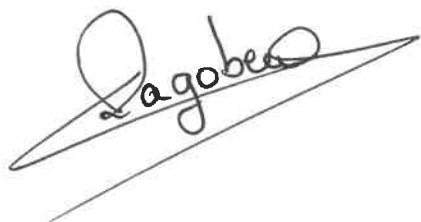
**Le procès-verbal de la précédente a été approuvé à l'unanimité.**

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération	Approbation
1	6-1/2026	Retrait de la délibération 4-3/2026	Sans objet
2	6-2/2026	Fixation des indemnités aux élus	Sans objet
3	6-1/2026	Embauche contractuels remplacement congés - Agence Postale Communale	Approbation


4	6-2/2026	Embauche contractuel remplacement congés agents techniques	Approbation
5	6-3/2026	Adoption règlement intérieur du conseil municipal	Approbation
6	6-4/2026	Adoption bail "supérette" de Nibelle	Approbation
7	6-5/2026	Contrat animation 11 octobre 2026 et demande de subvention départementale "en scène"	Approbation
8	6-6/2026	Délégation évènements festifs pour la SACEM et la SPRE	Approbation
9	6-7/2026	Projet préau périscolaire - Demande de subvention au Département - Volet 3	Approbation
10	6-8/2026	Devis éclairage public route de Chemault et demande de subvention SIERP	Approbation
11	6-9/2026	Devis sécurisation cheminement piétons CD 30 : pose de potelets	Approbation
12	6-10/2026	Devis fourche tracteur	Approbation
13	6-11/2026	Devis échelle accès clocher	Approbation
14	6-12/2026	Devis entreprise BL environnement	Approbation
15	6-15/2026	Actualisation projet isolation des bâtiments communaux et création réseau de chaleur par géothermie	Report

En mairie, le 30 mai 2026

Madame la Maire,  
Catherine RAGOBERT



La secrétaire de séance,  
Cécile GÉNÉRALI



République Française  
Département LOIRET  
Commune de Nibelle

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

L'an 2026, le 29 mai à 19:30, le conseil municipal de la Commune de Nibelle s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 25/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/05/2026.

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents** : Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : DAGUET Eloïse, FONTAINE Eugénie, GÉNÉRALI Cécile, MERCIER Mélanie, ROUSSEAU MERCIER Angéline, ROYER Anne-Charlotte, SCHWARTZ Béatrice, MM : BAUR Grégory, BERTRAND Gilles, DELAPLANCHE André, DEVANNE Alex, DUVERGER Thibaud, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoît

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en SOUS-PREFECTURE DE  
PITHIVIERS  
Le : 30/05/2026  
Et  
Publication ou notification du :  
30/05/2026

**A été nommée secrétaire** : Mme GÉNÉRALI Cécile

### 6-1/2026 – Embauche contractuels remplacement congés - Agence Postale Communale

Madame RAGOBERT Catherine demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur le remplacement en cas d'absence, de l'agent en charge de l'Agence Postale Communale.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,  
Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service durant la période des congés ou en cas d'absence de l'agent en charge de l'Agence Postale Communale,

- **APPROUVENT** le recrutement d'une personne contractuelle qui effectuera le même nombre d'heures hebdomadaires soit 16h30 et, si les besoins s'imposent, cet agent effectuera un nombre d'heures plus important.
- **CONFIRMENT QUE** les crédits nécessaires seront inscrits au budget,
- **DÉLÈGUENT** tout pouvoir à Madame Catherine RAGOBERT, Maire, pour effectuer les démarches administratives nécessaires à cet emploi.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 30/05/2026  
La Maire de Nibelle,  
Catherine RAGOBERT



La secrétaire de séance,  
Cécile GÉNÉRALI

République Française  
Département LOIRET  
Commune de Nibelle

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

L'an 2026, le 29 mai à 19:30, le conseil municipal de la Commune de Nibelle s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 25/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/05/2026.

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents** : Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : DAGUET Eloïse, FONTAINE Eugénie, GÉNÉRALI Cécile, MERCIER Mélanie, ROUSSEAU MERCIER Angéline, ROYER Anne-Charlotte, SCHWARTZ Béatrice, MM : BAUR Grégory, BERTRAND Gilles, DELAPLANCHE André, DEVANNE Alex, DUVERGER Thibaud, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoît

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en SOUS-PREFECTURE DE  
PITHIVIERS  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

**A été nommée secrétaire** : Mme GÉNÉRALI Cécile

### 6-2/2026 – Embauche contractuel remplacement congés agents techniques

Madame Catherine RAGOBERT explique qu'il convient de réfléchir à la nécessité d'embaucher du personnel durant l'été afin de compenser l'absence d'un agent pour congés de paternité ainsi que pendant les congés estivaux.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

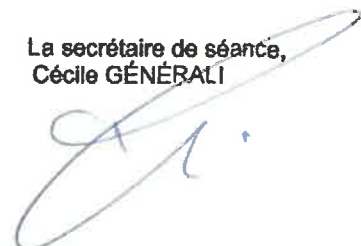
- **APPROUVENT** le recrutement sur un poste afin d'assurer l'entretien du domaine public et notamment des espaces verts, la période restant à définir concernant le congé de paternité.
- **FIXENT** le nombre d'heures hebdomadaires de ce poste à 20 heures et, si les besoins l'imposent, un nombre d'heures plus important pourra être réalisé.
- **CONFIRMENT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges liées à cet emploi sont inscrits au budget 2026.
- **DÉLÈGUENT** tous pouvoirs à Madame Catherine RAGOBERT Catherine, Maire, pour effectuer les démarches administratives nécessaires à ces emplois.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 30/05/2026  
La Maire de Nibelle,  
Catherine RAGOBERT



La secrétaire de séance,  
Cécile GÉNÉRALI



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/05/2026

Nombre de membres		
Affiliés	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

L'an 2026, le 29 mai à 19:30, le conseil municipal de la Commune de Nibelle s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 25/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/05/2026.

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents** : Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : DAGUET Eloïse, FONTAINE Eugénie, GÉNÉRALI Cécile, MERCIER Mélanie, ROUSSEAU MERCIER Angéline, ROYER Anne-Charlotte, SCHWARTZ Béatrice, MM : BAUR Grégory, BERTRAND Gilles, DELAPLANCHE André, DEVANNE Alex, DUVERGER Thibaud, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoit

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en SOUS-PREFECTURE DE  
PITHIVIERS  
Le : 30/05/2026  
Et  
Publication ou notification du :  
30/05/2026

**A été nommée secrétaire** : Mme GÉNÉRALI Cécile

### 6-3/2026 – Adoption règlement intérieur du conseil municipal

Madame Catherine RAGOBERT, Maire rappelle que vu,

- o Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-8 et L5211-1,
- o Le projet de règlement transmis au Conseil Municipal pour étude et réflexion, avec la convocation,
- o Le projet de règlement intérieur joint en annexe,

Considérant que :

- o Le conseil municipal de Nibelle a été installé le 20 mars 2026,
- o Les communes de plus de 1 000 habitants doivent se doter d'un règlement intérieur dans les six mois suivant leur installation ;

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ADOPTENT** le règlement intérieur du conseil municipal tel qu'il figure en annexe à la présente délibération.
- **DISENT** que ce règlement pourra évoluer en cours de mandat.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 30/05/2026  
La Maire de Nibelle,  
Catherine RAGOBERT


La secrétaire de séance,  
Cécile GÉNÉRALI



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 29 mai à 19:30, le conseil municipal de la Commune de Nibelle s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/05/2026.

**Présents :** Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : DAGUET Eloïse, FONTAINE Eugénie, GÉNÉRALI Cécile, MERCIER Mélanie, ROUSSEAU MERCIER Angéline, ROYER Anne-Charlotte, SCHWARTZ Béatrice, MM : BAUR Grégory, BERTRAND Gilles, DELAPLANCHE André, DEVANNE Alex, DUVERGER Thibaud, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoît

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en SOUS-PREFECTURE DE  
PITHIVIERS  
Le : 30/05/2026  
Et  
Publication ou notification du :  
30/05/2026

**A été nommée secrétaire :** Mme GÉNÉRALI Cécile

### 6-4/2026 – Adoption bail « Supérette de Nibelle »

Vu

- le Code général des collectivités territoriales ;
- le Code de commerce relatif aux baux commerciaux ;

Considérant

- que la commune est propriétaire du local commercial situé au 13 rue Saint Sauveur à Nibelle, destiné à l'exploitation d'une épicerie ;
- la volonté de la commune de maintenir un commerce de proximité sur le territoire communal, l'épicerie étant fermée depuis le 1/11/2025 ;
- que la commune a réalisé des travaux de mise en sécurité et d'aménagement préalablement à la mise à disposition du local ;
- qu'il convient de favoriser l'installation et le démarrage de l'activité commerciale par l'octroi d'une franchise temporaire de loyer ;

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,  
Anne-Charlotte ROYER, n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVENT** la conclusion d'un bail commercial au profit de la société « Supérette de Nibelle » pour le local situé 13 rue Saint Sauveur ;
- **PRÉCISENT** que le bail commercial est conclu pour une durée de neuf années conformément aux dispositions légales en vigueur à compter de la signature du bail.
- **FIXENT** le montant du loyer à 480 euros mensuels hors charges, révisable par période triennale, le loyer sera indexé sur l'indice trimestriel des loyers commerciaux publié par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.
- **DISSENT** qu'un dépôt de garantie équivalent à un mois de loyer sera demandé au preneur lors de la signature du bail ;

- **PRÉCISENT** que le loyer sera payable pour la première fois le 1er novembre 2026 afin de faciliter le démarrage de l'activité ;
- **AUTORISENT** Madame la Maire à signer le bail commercial ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- **DONNENT** tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 30/05/2026  
La Maire de Nibelle,  
Catherine RAGOBERT



La secrétaire de séance,  
Cécile GÉNÉRALI

A large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Cécile Générali', is written over the text.

République Française  
Département LOIRET  
Commune de Nibelle

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

L'an 2026, le 29 mai à 19:30, le conseil municipal de la Commune de Nibelle s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 25/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/05/2026.

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents** : Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : DAGUET Eloïse, FONTAINE Eugénie, GÉNÉRALI Cécile, MERCIER Mélanie, ROUSSEAU MERCIER Angéline, ROYER Anne-Charlotte, SCHWARTZ Béatrice, MM : BAUR Grégory, BERTRAND Gilles, DELAPLANCHE André, DEVANNE Alex, DUVERGER Thibaud, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoit

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en SOUS-PREFECTURE DE  
PITHIVIERS

Le :

Et

Publication ou notification du :

**A été nommée secrétaire :**

### 6-5/2026 – contrat animation 11 octobre 2026 et demande de subvention départementale "en scène"

Madame Catherine RAGOBERT propose d'organiser une représentation du spectacle « The two WOWmen SHOWer » (Compagnie double jeu, 18 rue de la Cerisaille - 45260 Saint Jean le Blanc). Le spectacle aura lieu à la salle Jacques Poisson, le dimanche 11 octobre 2026.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVENT** le devis et la convention du spectacle,
- **CONFIRMENT** que les crédits sont inscrits au budget et s'engagent à verser la somme de 1 060 €,
- **SOLLICITENT** auprès du Département une subvention du maximum (60%), dans le cadre de la Saison Culturelle « EN SCÈNE! »
- **DELEGUENT** tous pouvoirs à Madame Catherine RAGOBERT pour effectuer les démarches administratives nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 30/05/2026  
La Maire de Nibelle,  
Catherine RAGOBERT


La secrétaire de séance,  
Cécile GÉNÉRALI



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 29 mai à 19:30, le conseil municipal de la Commune de Nibelle s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/05/2026.

**Présents :** Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : DAGUET Eloïse, FONTAINE Eugénie, GÉNÉRALI Cécile, MERCIER Mélanie, ROUSSEAU MERCIER Angéline, ROYER Anne-Charlotte, SCHWARTZ Béatrice, MM : BAUR Grégory, BERTRAND Gilles, DELAPLANCHE André, DEVANNE Alex, DUVERGER Thibaud, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoît

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE DE PITHIVIERS  
Le : 30/05/2026  
Et  
Publication ou notification du : 30/05/2026

**A été nommée secrétaire :** Mme GÉNÉRALI Cécile

### 6-6/2026 – Délégation événements festifs pour la SACEM et la SPRÉ

Madame Catherine RAGOBERT explique que dans le cadre de l'accord entre la SACEM et l'Association des Maires de France (AMF) un forfait est proposé permettant aux communes de moins de 5000 habitants de bénéficier de conditions particulières et de tarifs préférentiels pour l'organisation de leurs fêtes locales. Pour que les événements organisés par des associations régies par la loi de 1901 puissent être compris dans le forfait, il est nécessaire de produire à la SACEM un mandant officiel pour l'organisation de chaque événement. La commune doit déclarer les événements prévus à la SACEM pour les associations.

Pour l'année 2026,  
le Comité des Fêtes sera concerné pour :

- Le feu d'artifice du 11 juillet 2026
- Concert de la fête patronale du 22 août 2026

NLR pour :

- Le marché de Noël

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **AUTORISENT** Madame Catherine RAGOBERT à mandater le Comité des fêtes de Nibelle pour l'organisation du feu d'artifice du 11 juillet 2026, du concert de la fête patronale du 22 août 2026
- **AUTORISENT** Madame Catherine RAGOBERT à mandater Nibelle Loisirs Rencontres pour l'organisation du marché de Noël
- **DONNENT** tous pouvoirs à Madame Catherine RAGOBERT pour effectuer les démarches administratives.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 30/05/2026  
La Maire de Nibelle,  
Catherine RAGOBERT



La secrétaire de séance,  
Cécile GÉNÉRALI

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

L'an 2026, le 29 mai à 19:30, le conseil municipal de la Commune de Nibelle s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/05/2026.

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents** : Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : DAGUET Eloïse, FONTAINE Eugénie, GÉNÉRALI Cécile, MERCIER Mélanie, ROUSSEAU MERCIER Angéline, ROYER Anne-Charlotte, SCHWARTZ Béatrice, MM : BAUR Grégory, BERTRAND Gilles, DELAPLANCHE André, DEVANNE Alex, DUVERGER Thibaud, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoît

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en SOUS-PREFECTURE DE  
PITHIVIERS  
Le : 30/05/2026  
EJ  
Publication ou notification du :  
30/05/2026

**A été nommée secrétaire** : Mme GÉNÉRALI Cécile

### 6-7/2026 – Projet préau périscolaire - Demande de subvention au Département - Volet 3

Le projet de sécurisation et de mise aux normes du préau du périscolaire a été approuvé lors de la séance de conseil municipal du 14/11/2026. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 24 650.00€ HT, soit 29 580.00€ TTC.

Madame Catherine RAGOBERT informe que le projet est éligible à une aide du Conseil Départemental (volet 3).

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOPTENT** le plan de financement ci-dessous :

	DEPENSES		RECETTES en % HT	
	Dépenses HT	Dépenses TTC		
Mise en sécurité et aux normes du préau du bâtiment périscolaire	24 650,00 €	29 580,00 €	ETAT - DETR	12 325,00 € 50,0%
			CD45 - volet 3	7 395,00 € 30,0%
			AUTOFINANCEMENT	4 930,00 € 20,0%
<b>TOTAL</b>	<b>24 650,00 €</b>	<b>29 580,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>24 650,00 €</b>

- **SOLLICITENT** une subvention auprès du Conseil Départemental, correspondant à 30 % du montant HT du projet, soit 7 395.00€
- **CONFIRMENT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026 en section d'investissement - au compte 2138,
- **CHARGENT** Madame la Maire de toutes les formalités administratives nécessaires.

Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le

S'LO

ID : 045-214502288-20260601-6\_7\_2026-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 30/05/2026  
La Maire de Nibelle,  
Catherine RAGOBERT


La secrétaire de séance,  
Cécile GÉNÉRALI



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote	
A l'unanimité	
Pour : 15	
Contre : 0	
Abstention : 0	

L'an 2026, le 29 mai à 19:30, le conseil municipal de la Commune de Nibelle s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 25/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/05/2026.

**Présents :** Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : DAGUET Eloïse, FONTAINE Eugénie, GÉNÉRALI Cécile, MERCIER Mélanie, ROUSSEAU MERCIER Angéline, ROYER Anne-Charlotte, SCHWARTZ Béatrice, MM : BAUR Grégory, BERTRAND Gilles, DELAPLANCHE André, DEVANNE Alex, DUVERGER Thibaud, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoît

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en SOUS-PREFECTURE DE  
PITHIVIERS  
Le : 30/05/2026  
Et  
Publication ou notification du :  
30/05/2026

**A été nommée secrétaire :** Mme GÉNÉRALI Cécile

### 6-8/2026 – Devis éclairage public route de Chemault et demande de subvention SIERP

Madame Catherine rappelle que les lampadaires solaires route de Chemault connaissent des dysfonctionnements et propose de les remplacer par des lampadaires raccordés au réseau électrique. Il est précisé que le projet est éligible à une subvention du SIERP.

Des devis sont présentés :

Eclairage public	Fournisseur	HT	TTC
Route de Chemault	INEO	7 677,76 €	9 213,31 €
	ISI'Elec	5 569,45 €	6 683,34 €

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **CONFIRMENT** la nécessité des travaux,
- **APPROUVENT** le devis de la société ISI'ELEC, mieux disante, d'un montant total de 5 569.45€ HT soit 6 683.34€ TTC
- **SOLLICITENT** une subvention auprès du SIERP, correspondant à un montant de 3 000€,
- **CONFIRMENT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026 en section d'investissement - au compte 21538,
- **CHARGENT** Madame la Maire de toutes les formalités administratives nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 30/05/2026  
La Maire de Nibelle  
Catherine RAGOBERT



La secrétaire de séance,  
Cécile GÉNÉRALI

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 29 mai à 19:30, le conseil municipal de la Commune de Nibelle s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/05/2026.

**Présents :** Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : DAGUET Eloïse, FONTAINE Eugénie, GÉNÉRALI Cécile, MERCIER Mélanie, ROUSSEAU MERCIER Angéline, ROYER Anne-Charlotte, SCHWARTZ Béatrice, MM : BAUR Grégory, BERTRAND Gilles, DELAPLANCHE André, DEVANNE Alex, DUVERGER Thibaud, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoît

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en SOUS-PREFECTURE DE  
PITHIVIERS  
Le : 30/05/2026  
Et  
Publication ou notification du :  
30/05/2026

**A été nommée secrétaire :** Mme GÉNÉRALI Cécile

### 6-9/2026 – Devis sécurisation cheminement piétons CD 30 : pose de potelets

Madame Catherine RAGOBERT explique que les tronçons les plus anciens du chemin piétonnier route de Chambon sont dégradés. Le précédent conseil avait envisagé de les remplacer progressivement par des potelets. Dans un souci d'uniformité, un devis de l'entreprise choisie pour le remplacement des précédents tronçons est présenté :

Sécurisation cheminement piéton CD30	Fournisseur	HT	TTC
Potelets lisse CD 30	Denis Kuchly	9 996,00 €	11 995,20 €

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Considérant la nécessité de renouveler le matériel,

- **APPROUVENT** le devis du groupe Denis Kuchly qui s'élève à 9 996.00€ HT soit 11 995.20€ TTC.
- **PRÉCISENT** que les affaissements présents autour des potelets, à la suite du précédent remplacement, seront comblés par l'entreprise Kuchly lors de cette nouvelle installation.
- **CONFIRMENT** l'inscription des crédits nécessaires en section d'investissement à l'article 21 538 - pour un montant de 9 996.00€ HT soit 11 995.20€ TTC.
- **DÉLÈGUENT** tout pouvoir à Madame Catherine RAGOBERT pour passer commande.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 30/05/2026  
La Maire de Nibelle,  
Catherine RAGOBERT

La Secrétaire de séance,  
Cécile GÉNÉRALI

République Française  
Département LOIRET  
Commune de Nibelle

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

L'an 2026, le 29 mai à 19:30, le conseil municipal de la Commune de Nibelle s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/05/2026.

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents** : Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : DAGUET Eloïse, FONTAINE Eugénie, GÉNÉRALI Cécile, MERCIER Mélanie, ROUSSEAU MERCIER Angéline, ROYER Anne-Charlotte, SCHWARTZ Béatrice, MM : BAUR Grégory, BERTRAND Gilles, DELAPLANCHE André, DEVANNE Alex, DUVERGER Thibaud, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoît

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en SOUS-PREFECTURE DE  
PITHIVIERS  
Le : 30/05/2026  
Et  
Publication ou notification du :  
30/05/2026

**A été nommée secrétaire** : Mme GÉNÉRALI Cécile

### 6-10/2026 – Devis fourche tracteur

Madame Catherine RAGOBERT explique la nécessité de faire l'acquisition d'une fourche transpalette pour le tracteur afin de sécuriser le chargement et le déplacement des matériaux livrés.  
Un devis est présenté :

Outillages	Fournisseur	HT	TTC
Fourche transpalette	DROUIN	1 250,00 €	1 500,00 €

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Considérant la nécessité d'acquérir ce type de matériel,

- **APPROUVENT** le devis de l'entreprise DROUIN qui s'élève à 1 250.00€ HT soit 1 500.00€ TTC.
- **CONFIRMENT** l'inscription des crédits nécessaires en section d'investissement à l'article 2158 - pour un montant de 1 250.00€ HT soit 1 500.00€ TTC.
- **DÉLÈGUENT** tout pouvoir à Madame Catherine RAGOBERT pour passer commande.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 30/05/2026  
La Maire de Nibelle,  
Catherine RAGOBERT

La secrétaire de séance,  
Cécile GÉNÉRALI

République Française  
Département LOIRET  
Commune de Nibelle

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

L'an 2026, le 29 mai à 19:30, le conseil municipal de la Commune de Nibelle s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/05/2026.

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents** : Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : DAGUET Eloïse, FONTAINE Eugénie, GÉNÉRALI Cécile, MERCIER Mélanie, ROUSSEAU MERCIER Angéline, ROYER Anne-Charlotte, SCHWARTZ Béatrice, MM : BAUR Grégory, BERTRAND Gilles, DELAPLANCHE André, DEVANNE Alex, DUVERGER Thibaud, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoit

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en SOUS-PREFECTURE DE  
PITHIVIERS  
Le : 30/05/2026  
Et  
Publication ou notification du :  
30/05/2026

**A été nommée secrétaire** : Mme GÉNÉRALI Cécile

### 6-11/2026 – Devis échelle accès clocher

Madame Catherine RAGOBERT explique la nécessité pour des raisons de sécurité de remplacer l'échelle permettant l'accès au clocher, plusieurs barreaux étant défectueux.  
Un devis est présenté :

Eglise - mise en sécurité	Fournisseur	HT	TTC
Echelle accès clocher	Bodet	3 358,20 €	4 029,84 €

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Considérant la nécessité de réaliser cette installation,

- **APPROUVENT** le devis de l'entreprise BODET qui s'élève à 3 358.20€ HT soit 4 029.84€ TTC.
- **CONFIRMENT** l'inscription des crédits nécessaires en section d'investissement à l'article 2158 - pour un montant de 3 358.20€ HT soit 4 029.84€ TTC.
- **DÉLÈGUENT** tout pouvoir à Madame Catherine RAGOBERT pour passer commande.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 30/05/2026  
La Maire de Nibelle,  
Catherine RAGOBERT


La secrétaire de séance,  
Cécile GÉNÉRALI



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 29 mai à 19:30, le conseil municipal de la Commune de Nibelle s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/05/2026.

**Présents :** Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : DAGUET Eloïse, FONTAINE Eugénie, GÉNÉRALI Cécile, MERCIER Mélanie, ROUSSEAU MERCIER Angéline, ROYER Anne-Charlotte, SCHWARTZ Béatrice, MM : BAUR Grégory, BERTRAND Gilles, DELAPLANCHE André, DEVANNE Alex, DUVERGER Thibaud, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoît

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en SOUS-PREFECTURE DE  
PITHIVIERS  
Le : 30/05/2026  
Et  
Publication ou notification du :  
30/05/2026

**A été nommée secrétaire :** Mme GÉNÉRALI Cécile

### 6-12/2026 – Devis entreprise BL environnement

Madame Catherine RAGOBERT rappelle qu'en l'absence de l'agent technique gérant le broyage des accotements (congs de paternité) il convient de faire sous-traiter le premier passage des travaux de broyage. Un devis de la société qui a réalisé le fauchage des fossés en au cours des années précédentes est présenté :

#### Entretien voirie

	BL Environnement		
Fauchage fossés		2 062,30 €	2 474,76 €
Fauchage accotements		3 825,35 €	4 590,42 €
		<b>5 887,65 €</b>	<b>7 065,18 €</b>

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Considérant la nécessité de de faire réaliser ces prestations par une entreprise extérieure,

- **APPROUVENT** le devis de l'entreprise BL Environnement qui s'élève à 5 5587.65€ HT soit 7 065.18€ TTC.
- **CONFIRMENT** l'inscription des crédits nécessaires en section de fonctionnement à l'article 615231 - pour un montant de 5 887.65€ HT soit 7 065.18€ TTC.
- **DÉLÈGUENT** tout pouvoir à Madame Catherine RAGOBERT pour signer le devis.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 30/05/2026  
La Maire de Nibelle,  
Catherine RAGOBERT



La secrétaire de séance,  
Cécile GÉNÉRALI